SÉANCE DU 24 MARS 1911.

PRÉSIDENCE DE M. ZEILLER, VICE-PRÉSIDENT.

M. Gatin, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, dont la rédaction est adoptée.

M. Gerbault, récemment admis, a adressé une lettre de remerciement à la Société.

M. Rouy présente la Note ci-dessous :

Notes floristiques

(Suite):

PAR M. G. ROUY.

A la dernière séance a été lue une communication de M. Félix sur le *Ranunculus rhipiphyllus* Bast., établie en majeure partie d'après un précédent travail de M. Préaubert sur ce même *Ranunculus* contenant un schéma représentant l'amplitude des feuilles des *R. rhipiphyllus*, *R. truncatus* et *R. peltatus*, races ou variétés du *R. diversifolius* Gilib. (*R. aquatilis* L., *p. p.*).

Dans ce travail, que M. Préaubert a bien voulu m'envoyer, je lis : « Les descriptions données de notre plante par divers « floristes sont toutes mauvaises, à commencer par celle de « Boreau lui-même qui l'a fait connaître le premier. J'en fais « juge le lecteur qui, ayant sous les yeux la photographie « (donnée par M. Préaubert d'une part d'herbier de *R. rhipi-* « *phyllus* étiquetée par Boreau), lira la description de Boreau « (*loc. cit.*). Reconnaîtra-t-il la forme des feuilles dans l'étrange « phrase suivante : « feuilles supérieures flottantes presque « tronquées à la base, dilatées en éventail, à 3 lobes peu pro- « fonds ». En vérité il lui faudrait une bien grande perspicacité « pour déduire de là que le limbe ne sous-tend pas plus d'un tiers « de la circonférence, tandis que dans *R. truncatus*, il en sous-

« tend au moins la moitié, et que dans *R. peltatus* il embrasse « toute la circonférence et même parfois un peu plus.

« Les botanistes subséquents, s'étant appuyés sur le texte de « Boreau, ont inconsciemment trahi la vérité en donnant des « descriptions erronées; exemple, les auteurs de la *Flore de* « *France*, Rouy et Foucault (*sic*), t. I, p. 64 ».

La *Flore de France* ainsi mise en cause, j'ai voulu me rendre compte si l'assertion de M. Préaubert était, elle, fondée et si la nôtre était réellement inexacte.

N'ayant plus sous la main la feuille de *R. rhipiphyllus*, émanant aussi de Boreau, qui nous avait servi à établir notre diagnose il y a dix-neuf ans (*Flore de France*, t. I : *R. rhipiphyllus* Bast. (*pro specie*), *ap.* Bor. *Fl. centre*, éd. 3, p. 11. — Exsicc. : *Soc. Dauph.*, n° 4017; Ch. Magnier *Fl. selecta*, n° 2913. — *Feuilles nageantes subtronquées* ou faiblement cordées à la base, à 3 lobes peu profonds, bi- ou trilobulés, *à lobes latéraux étalés, écartés*; feuilles submergées à *lanières* plus ou moins *divariquées*; *pétales* obovales, *non contigus*), je me suis contenté d'examiner la photographie donnée par M. Préaubert lui-même et de la rapprocher tant de la diagnose de Boreau que de la nôtre.

Ceci dit, si l'on compare les feuilles de la plante photographiée par M. Préaubert à son schéma du *R. rhipiphyllus*, l'on n'en voit guère, sinon pas du tout, qui ne représentent que le tiers d'un cercle; la plupart sont « subtronquées » à la base et occupent les 2/5 du cercle; d'autres, les nageantes sup. (et le fait est absolument constatable sur la dernière feuille en haut du milieu de la photographie, les autres feuilles étant plus ou moins repliées), occupent même presque les 3/5 du cercle; autrement dit elles sont « faiblement cordées à la base », plus même que « subtronquées ». Toutes ces feuilles ne répondent donc, en aucune façon, au schéma de M. Préaubert pour le *R. rhipiphyllus*! — Je fais, à l'appui de mon dire, passer sous les yeux des membres de la Société, prévenus cette fois, le tout : texte, schéma et planche photographique.

Il ressort de ce qui précède que :

1° La diagnose de Boreau est bonne;

2° La nôtre (*Flore de France*, I, p. 64), est de même exacte;

3° Les assertions critiques de M. Préaubert, ayant inconsciemment mal apprécié la feuille de l'Herbier Boreau, tombent donc d'elles-mêmes en présence des faits.

D'ailleurs la diagnose de Boreau, fût-elle erronée ou incomplète, primerait même, d'après l'adage scientifique universellement admis : *Diagnosis præstat herbario*, les exemplaires de son herbier, lesquels pourraient ne pas s'y rapporter tous exactement. Les parts d'herbier ne servent, en effet, d'éléments à l'appui d'une diagnose imprimée que lorsqu'ils permettent *de la confirmer ou de l'améliorer, non de l'infirmer*, car alors la diagnose n'existerait plus sous le nom de son auteur; dans cette dernière alternative, la plante d'herbier doit recevoir un nouveau nom, rien autre! — Mais on voit que dans le cas particulier qui nous occupe, la question n'a même pas à être posée.

Quant au rang taxinomique à attribuer au *R. rhipiphyllus* Bor., chacun peut avoir son opinion sur ce point; et je n'entreprendrai, comme de juste, pas de discussions à ce sujet avec des confrères qui n'y ont vu qu'une variation accidentelle alors que, Foucaud et moi, nous avons estimé que c'était une plante de la même valeur que les *R. peltatus* Schrank, *floribundus* Bab., *truncatus* Koch, *triphyllus* Wallr., *elongatus* Hiern, *penicillatus* Hiern, *vaginatus* Freyn et *radiatus* Bor.; il n'y a là, du reste, qu'une divergence d'importance tout à fait relative!

Mme Paul Lemoine offre à la Société un exemplaire de son travail intitulé : *Structure anatomique des Mélobésiées. Application à la classification*, et en expose en quelques mots les grandes lignes. M. le Président remercie la donatrice.

M. le Président offre ensuite un ouvrage posthume de notre regretté confrère P. Fliche, intitulé : *Flore fossile du Trias en Lorraine et en Franche-Comté*.

M. Lutz donne lecture des deux communications suivantes :